



le 19 janvier 2018

Monsieur le Président, Cher collègue,

Nous avons l'honneur de vous inviter à **la Deuxième réunion du Groupe de contrôle parlementaire conjoint sur Europol (GCPC), qui se tiendra les 18 et 19 mars 2018 à Sofia, en Bulgarie.** La réunion sera organisée conjointement par le président de la Commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures (LIBE), M. Claude Moraes, et le président de la Commission de la Sécurité intérieure et de l'Ordre public de la 44^e législature de l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie, M. Tsvetan Tsvetanov.

Au cours de cette deuxième réunion, le GCPC continuera à s'acquitter de ses fonctions en matière de contrôle politique d'Europol en organisant des discussions avec des représentants de la direction d'Europol et du Contrôleur européen de la protection des données. Il faut souligner, parmi les points thématiques de l'ordre du jour, la coopération avec les pays des Balkans occidentaux, la cybersécurité et la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Conformément à l'article 51, paragraphe 2, point c), du Règlement d'Europol, un premier échange de vues sur le futur programme de travail pluriannuel d'Europol pour 2020-2022 aura également lieu.

En outre, la réunion sera l'occasion de poursuivre les travaux sur le Règlement du GCPC. Votre Parlement/Chambre recevra une nouvelle proposition de règlement intérieur du GCPC à la mi-février, qui sera ouverte aux amendements écrits des délégations respectives. Le texte provisoire sera préparé par les coprésidents actuels du GCPC et tiendra compte des discussions tenues lors de la réunion constitutive du GCPC en octobre 2017.

Nous voulons vous rappeler aimablement que chaque Parlement/Chambre peut être représenté au GCPC par quatre membres au maximum (concernant les Parlements bicaméraux, chaque Chambre peut envoyer jusqu'à deux membres). Les membres et leurs délégations sont priés de s'inscrire en suivant la procédure décrite dans les informations générales ci-jointes. Veuillez noter qu'au moment de l'inscription le système d'accréditation vous demandera d'indiquer le chef de votre délégation.



parleu2018bg.bg

Dimension parlementaire
Présidence bulgare du
Conseil de l'Union européenne



La date limite d'inscription de votre délégation via le système d'accréditation est fixée au 2 mars 2018.

Veillez trouver ci-joint le programme de la réunion, ainsi que les informations générales.

Dans l'attente de vous accueillir bientôt à Sofia.

Veillez agréer, chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées,

Tsvetan Tsvetanov

Chef de la délégation bulgare au
Groupe de contrôle parlementaire
conjoint

Claude Moraes

Président de la commission des
Libertés civiles, de la Justice et des
Affaires intérieures, Parlement
européen

Annexe 1 : Programme de la Deuxième réunion du Groupe de contrôle parlementaire conjoint sur Europol

Annexe 2 : Informations générales sur la Deuxième réunion du Groupe de contrôle parlementaire conjoint sur Europol